

La saison du CREP va s'ouvrir

FIN NOVEMBRE

- ➔ J'étudie mes anciens CREP
- ➔ Je prépare mon argumentation
- ➔ Je contacte mon syndicat de proximité pour m'aider dans ma démarche 



DE JANVIER A FÉVRIER

- ➔ Je reçois ma convocation par email 8 jours avant l'entretien
- ➔ Je vérifie les pièces jointes (fiche de poste, guide de l'entretien, et CREP N-1)

ATTENTION

**JE SUIS ET RESTE L'ACTEUR DE MON EVALUATION
C'EST UN INSTANT PRIVILÉGIÉ DE
DIALOGUE ENTRE LE N+1 ET MOI**

SIGNATURE N+1

48H

- ➔ Après l'entretien, j'ai 48 heures pour relire mon CREP et consulter mon syndicat de proximité si nécessaire
- ➔ Seulement après ce temps de réflexion je peux et dois signer mon CREP en version dématérialisé



SIGNATURE N+2

DERNIERE ETAPE

- ➔ Je dispose de 7 jours ouvrés pour signer définitivement mon CREP



LE CREP ME CONVIENT

A l'année prochaine



JE NE SUIS PAS D'ACCORD

Dans ce cas je fais un recours
 Je me tourne vers mon syndicat de proximité

